

NeT *infos*

Le magazine de la Communauté
de communes Norge et Tille

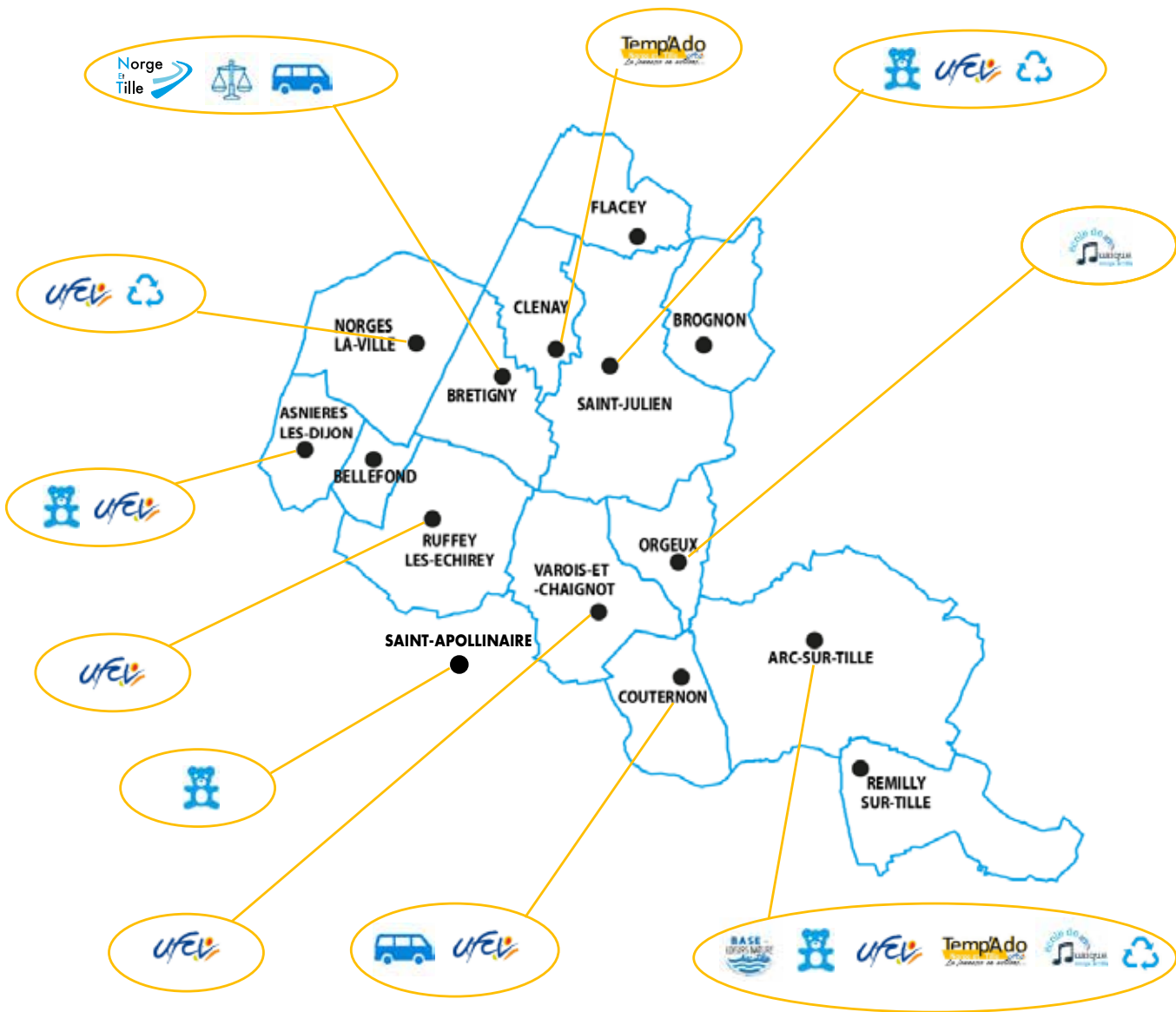


Arc-sur-Tille - Asnières-lès-Dijon - Bellefond - Bretigny - Brognon - Clénay - Couternon

Flacey - Norges-la-Ville - Orgeux - Remilly-sur-Tille - Ruffey-lès-Échirey - Saint-Julien - Varois et Chaignot

N°8 - Mai 2023

LOCALISATION DES SERVICES relevant de la compétence de la CCNeT



Siège Communauté de Communes Norgés et Tille



Accueils de la Petite Enfance (RPE, RPEI, micro-crèches, multi-accueil)



Accueils de loisirs (3-12 ans)



Stages ados (10-17 ans)



Ecole de Musique



Base de Loisirs



Minibus



Consultations gratuites d'avocats



Déchèteries

Édito



Notre volonté est de vous proposer un cadre de vie harmonieux. Ainsi, la Communauté de communes Norge et Tille s'engage pleinement dans la Transition énergétique : Plan climat air énergie territorial, Schéma des énergies renouvelables, Projet alimentaire territorial, Schéma des mobilités douces sont des projets éminemment importants que nous allons construire ensemble.

Mais notre volonté est aussi de construire un territoire durable tout en ne pénalisant pas votre pouvoir d'achat. Aussi, les élus communautaires ont décidé d'une baisse de 3,5 % des taux de fiscalité.

Par une gestion rigoureuse, notre endettement est faible, ce qui nous permet d'investir fortement afin de moderniser nos services. En 2023, la Communauté de communes investira plus de 2,5 M € afin, notamment, de rénover énergiquement les centres de loisirs sur notre territoire.

*Vous pouvez compter sur notre énergie !
Bonne été 2023 !*

L. Rochette
L. ROCHETTE

Sommaire

- Budget
- Ressources humaines
- Travaux
- École de musique
- Base de loisirs
- Mobilité
- Terre de Jeux 2024
- Environnement
- Infos pratiques

NeTinfos

Le magazine de la Communauté de communes Norge et Tille n°8
Mai 2023

Directeur de la publication : Ludovic Rochette

Rédaction : Vice-Présidents et service communication

Photos : CC NeT sauf mention

Mise en page : Perrine Latouche

Impression : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon

Tirage : 6 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

FINANCES

Martine Demaure,
Vice-Présidente
déléguée aux Finances, vous présente
le



Budget 2023

Des finances saines

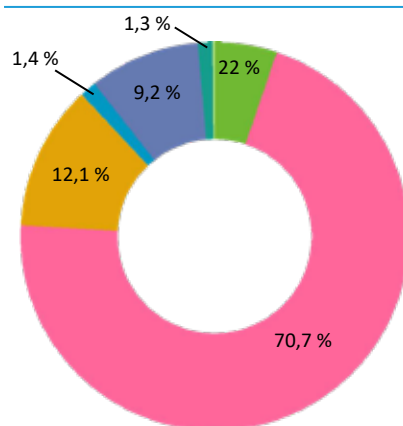
Le budget 2023 a permis la baisse des taux de la CFE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) afin d'atténuer l'impact de l'actualisation des bases de calcul (+ 7,1 %).

Les investissements : 2 410 225 €

La plus grosse part revient à l'enfance-jeunesse avec le financement de constructions à Bellefond et à Clénay. Un fond de concours a été attribué à Arc-sur-Tille pour l'extension de ses bâtiments destinés à l'accueil périscolaire et utilisés par la CCNET pour l'accueil extrascolaire les mercredis durant les vacances. (Total pour l'enfance - jeunesse : 1 704 000 €).

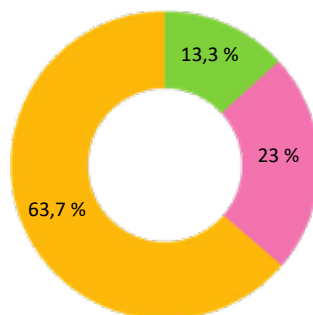
Le financement des investissements 2023 sera réalisé grâce aux subventions (1 104 138 €), à la TVA pour 400 000 € et aux excédents des années antérieures.

Le budget 2023 est voté en sur-équilibre après reprise des excédents des années antérieures, tant pour la partie fonctionnement que la partie investissement.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Base de loisirs
- Enfance-jeunesse
- Zones d'activités
- Gestion des déchets
- Bâtiment et équipements nouveaux bureaux
- Remboursement d'emprunts
- Transfert entre sections



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Autofinancement
- TVA sur investissement
- Subventions

BUDGET

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6 474 850 €, soit une hausse de 7,2 % par rapport à 2022.

Outre les charges ordinaires qui supportent la hausse des prix, les dépenses reprennent les charges relatives à la gestion de l'accueil des enfants, l'entretien des voiries communautaires et de la base de loisirs, le financement du transport collectif à la demande

(TAD), des études dans le cadre du PAT (Plan alimentaire de territoire) et du PCAET (Plan climat air énergie territorial).

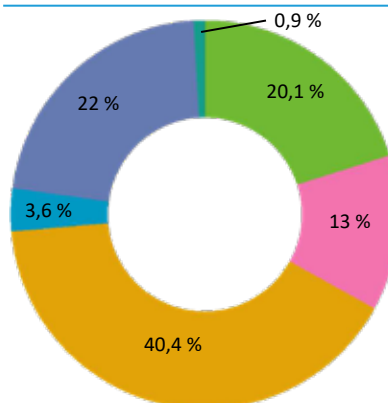
Les dépenses de personnel augmentent du fait de nouveaux recrutements dans les domaines de l'enfance-jeunesse et de la communication. Le recours à un VTA (Volontariat territorial en administration) est reconduit pour 2023. La CCNeT percevra 78 980 € de subventions pour ces emplois.

Parmi les charges de gestion courantes figure le coût du traitement des déchets par les syndicats SMOM et SMICTOM. Le coût de collecte augmente mais moins que celui de l'élimination des déchets par des entreprises spécialisées.

La part de l'État dans les impôts et taxes prélevés se maintient à un niveau très élevé (2 625 000 € sur un total de 3 926 000 € prélevés en 2022).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Reversement
- Amortissement
- Charges de gestion courante
- Autres



Les recettes

Le Conseil communautaire maintient sa volonté de soutenir les entreprises du territoire et a voté une nouvelle baisse de taux de 3,5 % qui vient s'ajouter au 2 % de 2022 .

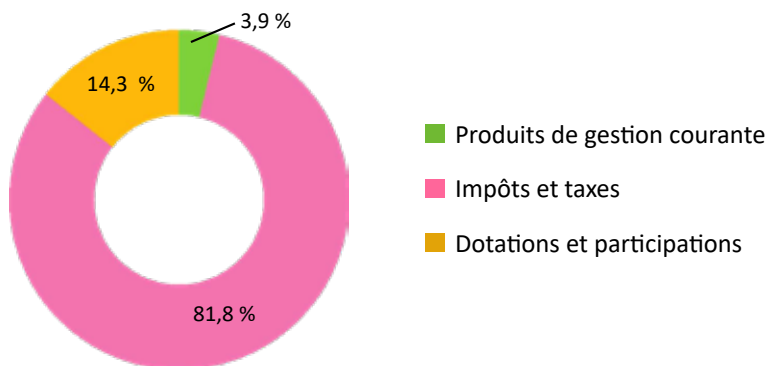
En soutien aux ménages, il a également décidé d'appliquer la même baisse de 3,5 % au taux de la TEOM.

La CVAE sera supprimée totalement en 2024. Pour 2023, elle sera diminuée de moitié. La perte de recette pour les collectivités sera compensée par l'État.

Les prévisions de recettes 2023 ne permettent pas d'équilibrer les dépenses. Cependant, les finances de la CC NeT sont saines et les excédents se sont accumulés pour atteindre 2 333 303 € en fonctionnement et 898 726 € pour la partie investissements. Il est donc apparu tout à fait possible de venir en aides aux entreprises et aux habitants malgré les investissements qui restent à régler sur 2023.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le budget de la ZAE de la Petite Fin à Saint-Julien a été clôturé fin 2022. Les opérations de clôture ont généré la restitution de l'avance faite initialement par le budget principal pour 347 100 € et 151 411 € de versement au budget principal pour solde des comptes du budget annexe.

Nouveaux agents



RESSOURCES HUMAINES

*Patricia Gourmand,
Vice-Présidente
déléguée aux Ressources humaines
vous présente nos*



Isabelle Benoît, Perrine Latouche et Antoine Claudet

Face à l'accroissement de ses compétences, la Communauté de communes Norge et Tille s'est dotée de nouveaux agents qui interviendront dans les domaines en développement.

Depuis le 1^{er} décembre 2022, **Isabelle Benoît** est la référente Enfance-jeunesse de la CC NeT, en charge de la mise en place de la Convention territoriale globale (CTG).

Elle était auparavant responsable d'un service personnes âgées dans une autre collectivité. Son expérience est un atout significatif pour permettre la mise en œuvre des politiques petite-enfance, enfance-jeunesse, éducation, parentalité, logement et accès aux droits.

Perrine Latouche nous a rejoint au poste de Responsable de la communication le 6 février dernier. Sa précédente expérience de 7 ans dans le domaine de la communication va permettre la mise en avant des actions et des services de la CC NeT.

Elle est en charge de la création des différents supports tels que le *NeT infos* ou l'annuaire des associations, mais également du suivi des réseaux sociaux et du lien avec la presse.

Sa première mission a été la mise en place, dans le cadre de Terre de Jeux 2024, du *NeTathlon*, en lien avec les 14 communes de la CC NeT.

Antoine Claudet a pris ses fonctions de chargé de mission Projet de territoire le 20 avril. Il est en charge du suivi de l'ingénierie des différents projets de la CC NeT.

En plus du Contrat de relance et de transition écologique (CRTE), il poursuivra le travail initié sur le Plan alimentaire de territoire (PAT) et le Plan climat air énergie territorial (PCAET).

En lien avec la Communauté de communes de la Plaine dijonnaise, il s'occupera également de la mise en place du Plan de mobilité simplifié (PdMs) dans le cadre de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) TENMOD (Territoires de nouvelles mobilités durables).

Du côté des élus

Frédéric Imbert, Maire de Clénay, a pris la fonction de 1^{er} Vice-Président suite au départ de Vincent Delatte.



Pierre Jobard, Maire de Varois-et-Chaignot, auparavant conseiller communautaire, est à présent Vice-Président délégué à l'enfance-jeunesse et membre du Bureau communautaire.



Jean-Paul Roche est désormais conseiller communautaire, représentant la commune de Varois-et-Chaignot.



Ludovic Chateau est désormais conseiller communautaire représentant la commune de Ruffey-lès-Échirey.





Rénovation du siège de la CC NeT

Dans un souci d'amélioration énergétique et suite à une réorganisation de ses services, la Communauté de communes Norge et Tille a lancé des travaux de réhabilitation de son siège situé 47 route de Norges à Bretigny. Ainsi, les 150 m² disponibles ont permis d'aménager 1 salle de pause, 1 hall d'accueil et 5 bureaux qui viennent s'ajouter à la salle numérique récemment restaurée également.

Ces travaux, qui ont débuté le 30 janvier dernier, ont bénéficié du concours financier du Département ainsi que de l'État.

La très grande majorité des entreprises qui sont intervenues sont issues du tissu économique local.

Plan de financement

État	43 079 €
Conseil départemental	30 000 €
CC NeT	72 806 €
TOTAL	145 885 €

ACM de Clénay

Le projet de réhabilitation a débuté en avril. Cet espace de 190 m² pourra accueillir jusqu'à 80 enfants. La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Atelier d'Architecture 52.

Durant les travaux, une organisation temporaire sera mise en place avec les ACM de Bretigny et Norges-la-Ville.



Plan de financement

État	118 972 €
Conseil départemental (Cap 100 % Côte-d'Or)	76 860 €
CAF	51 240 €
CC NeT	149 504 €
TOTAL	396 503 €

Travaux 2023



ACM de Bellefond

Les travaux de construction du nouveau bâtiment ont débuté en juillet 2022. L'Accueil collectif pour mineur (ACM) est aujourd'hui hors d'eau hors d'air.

Ce nouvel équipement à énergie positive accueillera à la rentrée des vacances d'automne jusqu'à 120 enfants sur une surface totale d'environ 400 m² comprenant des vestiaires/toilettes, une salle avec cloison amovible, une zone de stockage, une chaufferie.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le cabinet Chamoin- Melsens, architectes associés.

Plan de financement

État	326 942 €
Conseil départemental (Cap 100 % Côte-d'Or)	285 000 €
CC NeT	346 042 €
TOTAL	957 984 €



ÉCOLE DE MUSIQUE

*Nadine Mutin, Vice-Présidente
déléguée à la Culture, la Communication et
l'École de musique vous présente*



L'école de musique au rendez-vous du numérique

La Communauté de communes Norge et Tille a souhaité doter l'école de musique d'un outil de gestion 100 % en ligne : Opentalent School. L'idée première est de centraliser toutes les informations nécessaires au fonctionnement de l'école de musique (gestion des personnes, des emplois du temps, du matériel, facturation...) et d'y accéder partout où cela est possible, pour un meilleur service. Une absence de professeur imprévue ? Un évènement à ne pas manquer ? Vous êtes prévenus en temps et en heure par mail ou sms.

rejoint la Confédération musicale de France

Cet acteur des territoires défend depuis plus de 160 ans l'accès à la culture et à la pratique instrumentale ou vocale pour tous, quel que soit son âge, son milieu socio-économique et son projet musical (volonté de suivre un parcours s'appuyant sur un cursus ou au contraire de suivre un parcours personnalisé). Des valeurs partagées par la CC NeT.



Professeur de Formation Musicale depuis 28 ans, Norbert-Vincent Géry intègre l'école de musique de la Communauté de communes Norge et Tille en octobre 2009. Il est Directeur depuis septembre 2021.

Contact : 06 79 87 32 83
ou ecoledemusique@norgeettille.fr

Rendez-vous

Muzik'end 2023 !

Vendredi 16 Juin à 20 h et samedi 17 Juin à 18 h
Salle des fêtes de Bretigny

Fête de la musique

Mercredi 21 Juin à Bellefond
Samedi 24 Juin à Orgeux

Réinscriptions (anciens élèves)

À partir du lundi 7 août

Nouvelles inscriptions

Du 28 août au 16 septembre

Début des cours

Lundi 18 septembre

Fin des activités

Samedi 6 juillet 2024

BASE DE LOISIRS

Patrick Morelière, Vice-Président délégué à la Base de loisirs et à la Gestion de l'eau vous présente les



Nouveautés 2023



La saison à venir mettra l'accent sur la sécurité et le confort. Pour que la Base de loisirs reste un lieu de détente estivale.

La baignade, qui reste totalement gratuite, sera ouverte et surveillée aux dates et horaires suivants :

- du 27 mai au 30 juin inclus, les mercredis, week-ends et jours fériés de 13 h 30 à 19 h,
- du 1^{er} juillet au 31 août inclus, tous les jours de 13 h 30 à 19 h.

La Fête du lac aura lieu le samedi 1^{er} juillet à la suite de l'épreuve paddle du NeTathlon qui sera proposée par la commune d'Arc-sur-Tille en association avec l'ADAV (sur inscription).

Brigade équestre

Afin de sécuriser au mieux et de manière permanente la base de loisirs à Arc-sur-Tille, la Communauté de communes a conventionné avec la Gendarmerie afin de mettre en place une brigade équestre qui sera présente toute l'année sur la base de loisirs.

Pour la saison estivale, les gendarmes se relayeront en voiture, en VTT ou à cheval.

Nouveauté : plage

Le prestataire qui assure la restauration et l'aire de jeux pour enfants chaque année sera de nouveau présent. Il proposera, en plus, un service de location de transats et parasols, sur une plage privée d'environ 450 m².

La très grande partie de la plage reste bien entendu libre et gratuite.



Rappel Les drapeaux rouge et jaune délimitent la zone de baignade surveillée durant les heures d'ouverture du poste de secours.





Frédéric Imbert, 1^{er} Vice-Président
délégué à l'Économie, la Mobilité
et au Projet de territoire vous présente

AMI TENMOD

Dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) : Territoires de Nouvelles Mobilités Durables (TENMOD), la Communauté de communes Norge et Tille a décidé de travailler sur un Plan de mobilité simplifié (PdMs), mutualisé avec la Communauté de communes de la Plaine dijonnaise, avec le soutien technique de l'ADEME-CEREMA.



La loi d'orientation des mobilités (LOM) prévoit que les autorités organisatrices de mobilité des collectivités de moins de 100 000 habitants se dotent d'un plan de mobilité simplifié (PdMs), dont le cadre juridique est simplifié pour permettre son adaptation aux besoins des territoires.

Le PdMs n'est pas obligatoire mais il permet à une Autorité organisatrice de mobilité (AOM) de réaliser un diagnostic de la situation et de se doter d'une stratégie de mobilité adaptée et qui prend en compte les démarches déjà existantes.

AJBD sera le cabinet qui va nous accompagner sur l'aspect ingénierie. Le résultat de l'étude AMI TENMOD se fera en novembre. L'objectif est de définir un schéma de mobilité sur nos deux communautés de communes.

Mobilité douce

Le Département a voté, au mois de juin 2022, un nouveau schéma cyclable, avec pour objectif 1 000 km jusqu'à 2026. L'objectif global est de favoriser les mobilités douces du quotidien (5, 10, 15 ou 20 km). Un travail est possible avec le Département pour intégrer le schéma de mobilité de la CCNeT.

Réflexion

À l'échelle du territoire de la CCNeT, une réflexion a été menée sur l'accessibilité pour les habitants des communes qui souhaiteraient se rendre à la métropole. Elle aboutira à une commande

d'itinéraires. Le Département pourra alors compter les kilomètres mis en avant et le projet sera porté par la collectivité.

Le Département identifiera des liaisons qui seront parfois celles sur lesquelles le Département est intervenu ou d'autres où se sont les collectivités qui seront porteuses.

Une fois que les aménagements seront réalisés, une étude sera faite pour connaître le nombre d'usagers. L'objectif national est 12 %.

L'étude AMI TENMOD est complémentaire et ne s'oppose pas au fait de débiter les réflexions sur des axes précis.

LES JEUX VIVENT ICI

En route vers les Jeux olympiques 2024 !

Semaine olympique et paralympique

La Communauté de communes a participé pour la 1^{ère} année à la Semaine olympique et paralympique qui a eu lieu du 3 au 8 avril sur le thème de l'inclusion.

La Communauté de communes Norge et Tille a lancé aux écoles, aux services périscolaires et extrascolaires du territoire et au Relais petite enfance à Arc-sur-Tille, le Défi 2024 km.

L'objectif : faire parcourir, collectivement, 2024 km à tous les enfants encadrés de leurs enseignants ou de leurs animateurs. Ce défi a rencontré un vrai succès avec près de 3 000 km parcourus par environ 700 élèves et enfants.

Afin de marquer le début de cet événement, la Communauté de communes s'est associée à un événement important du territoire : le RETT solidaire, organisé par l'association Marie, ses yeux pour tout dire. Ainsi, la semaine a été lancée au départ de cette course, dimanche 2 avril à Clénay, par le Président de la Communauté de communes, Ludovic Rochette.





20

TERRE DE JEUX 2024

TERRE DE JEUX

24

NeTathlon

Dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024, la Communauté de communes Norge et Tille a décidé de mettre en place son NeTathlon.

Le principe est simple : chaque mois, une des 14 communes du territoire accueillera une épreuve, du mois de mai 2023 au mois de juin 2024. Clénay a été la première commune à ouvrir le bal dimanche 14 mai avec un tournoi de Futsal.

Les participants représentent individuellement ou en équipe, leur commune et les épreuves donnent chacune lieu à un classement.

Dans un esprit sportif, le Président, Ludovic Rochette, a choisi de lancer le NeTathlon durant la Semaine olympique et paralympique, en présence de Robin Ducoté, basketteur professionnel à la JDA et habitant de Varois-et-Chaignot, et Pierre Lescure, figure emblématique du sport sur le territoire, organisateur des Parcours du cœur et du Tour de Côte-d'Or.

Pour vous inscrire, rendez-vous auprès de votre Mairie ou de l'association organisatrice de l'épreuve. On compte sur vous !





Didier Maingault,
Conseiller communautaire
délégué aux Enjeux environnementaux
vous présente

Transition énergétique Plan d'action



Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un outil de la Transition énergétique destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre. D'une durée de 6 ans, il contient des actions pour l'air, l'énergie et le climat en fonction des compétences de la collectivité, en coopération avec les autres acteurs du territoire.

Objectif

Alors que c'est une obligation pour les collectivités de plus de 20 000 habitants, la Communauté de communes Norge et Tille, qui compte 16 000 habitants, a souhaité s'en doter et ainsi prouver sa volonté dans le domaine de la Transition énergétique.

La collectivité a des spécificités territoriales à faire valoir dans un tel contexte. Cette démarche doit viser à développer des actions de

réduction des consommations énergétiques et la production d'énergie d'origine renouvelable sur le territoire.

Son objectif est de mettre en place une politique énergétique devant permettre de réduire significativement son coût, avec le soutien du Département de la Côte-d'Or, conformément à ses objectifs identifiés dans son Plan climat énergie territorial et l'accompagnement du SICECO.

BL évolution a été sélectionné pour réaliser le diagnostic et le PCAET a été lancé le 16 mars.

Axes de travail

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air,
- le développement des énergies renouvelables.

3 grandes phases





Infos pratiques

Conseiller numérique



Jérémy Cnudde, conseiller numérique, organise des ateliers thématiques collectifs à l'espace numérique de la Communauté de communes afin d'accompagner les habitants du territoire.

Des permanences individuelles sont également en place dans certaines mairies.

Renseignements : 03 80 35 53 99 ou conseillernumerique@norgeetille.fr

Planning disponible sur notre site www.norgeetille.fr

Permanences avocats



Des permanences sont mises en place le premier vendredi de chaque mois (hors jours fériés et vacances scolaires), de 10 h à 12 h, en alternance au siège de la Communauté de Communes et à la Mairie d'Arc-sur-Tille. Les rendez-vous durent 15 min et sont totalement gratuits.

Ces consultations se font **uniquement sur rendez-vous**, pris auprès de la Communauté de communes par téléphone au 03 80 35 53 99 ou par mail à contact@norgeetille.fr

Horaires d'ouverture de la CC NeT



La Communauté de communes Norge et Tille est ouverte du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h.



NeTathlon

14 communes,
14 épreuves,
14 mois

**De mai 2023
à juin 2024**

Plus d'infos : 03 80 35 53 99

**VIVRE LES JEUX
PARTOUT
EN FRANCE**

**20
TERRE
DE JEUX
24**

- 14 mai 2023**
Futsal • Clénay
- 9-10 juin 2023**
Tennis • Bellefond
- 1^{er} juillet 2023**
Paddle • Arc-sur-Tille
- 26 août 2023**
Pétanque • Flacey
- 9 septembre 2023**
Basket • Brognon
- 7 octobre 2023**
Foot • Remilly-sur-Tille
- novembre 2023**
Tir • Norges-la-Ville
- 2 décembre 2023**
Badminton • Saint-Julien
- 27-28 janvier 2024**
Hand • Varois-et-Chaignot
- 11 février 2024**
Karaté • Bretigny
- mars 2024**
Course à pieds et marche •
Asnières-les-Dijon
- 6-7 avril 2024**
Rando-rallye paralympique • Orgeux
- 5 mai 2024**
Vélo • Ruffey-lès-Échirey
- 8 juin 2024**
Course en relais sur les 14 communes •
Couternon



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORGE ET TILLE

47 route de Norges
La Commanderie
21490 Bretigny
03 80 35 53 99
contact@norgeettille.fr
www.norgeettille.fr



Communauté de Communes Norge et Tille

@CC_NorgeetTille